



## Fiscalité Vente maison de mon épouse

Par **JCOP**, le **12/03/2023** à **17:12**

Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de bien

Mon épouse possède une maison à titre personnel

Nous avons acheté un bien dans lequel nous résidons et qui se trouve être notre foyer fiscal

Mon épouse désire vendre sa maison dont elle est propriétaire elle seule.

Quelle est la fiscalité sur ce bien lui appartenant.

Est-il considéré comme résidence secondaire ? Merci pour votre réponse.

Par **amajuris**, le **12/03/2023** à **18:13**

bonjour,

elle sera considérée comme une résidence non principale.

salutations